



Glossaire

Dans notre glossaire, vous trouverez une liste de définitions importantes relatives au travail et à la vie en Allemagne.

[🏠](#) > [Service](#) > [Glossaire](#) > Déclaration sur l'emploi

Déclaration sur l'emploi

Avec la déclaration sur l'emploi, l'employeur confirme qu'un emploi concret est proposé à un travailleur qualifié étranger conformément à l'article 18, alinéa 2, numéro 1 de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG) et que l'emploi est effectivement exercé. La déclaration est requise lors de la demande d'un titre de séjour pour l'emploi et doit être soumise à la représentation allemande compétente à l'étranger ou au service des étrangers.

[Retour au glossaire](#)

 Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/service/glossaire>

Date: 2025-01-26 23:57:26 GMT